

## Collaboration interprofessionnelle avancée

Domaine : Santé

Filière : MSc en Sciences de la santé (MScSa)

Orientation : -

### 1. Intitulé de module

2024-2025 // 2025-26

Code : S.SA.390.INCOLL.F.24

Type de formation :

 Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

Type de module :

- Module obligatoire interprofessionnel
- Module obligatoire spécifique à l'orientation
- Module à option facultatif
- Module à option obligatoire
- Module travail de master
- Autres : ...

Niveau :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres (printemps puis automne)
- Autres :
- Semestre de printemps : validation en fin de module
- Semestre d'automne

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Répartition du temps de travail : Temps de cours : 30h ; Temps de travail personnel moyen estimé : 60h

Lieu(x) de cours : principalement Lausanne, simulations à Genève.

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres
- Italien
- Anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences principales visées

- Assurer des conditions cadres permettant une coopération réussie et durable dans les réseaux et équipes intra- et interprofessionnels
- Impliquer les bénéficiaires et parties prenantes en tant que partenaires dans les prises de décisions et les projets
- Assurer une communication efficace et adaptée
- Promouvoir et accompagner le développement professionnel de ses pair-es et des équipes

Objectifs généraux du module

Semestre 2

- Approfondir les cadres théoriques, les principes et les enjeux de l'interprofessionnalité en santé
- Identifier et analyser les rôles, les compétences et les dynamiques des professionnel-le-s de santé dans des contextes interprofessionnels
- Donner et recevoir un feedback constructif en contexte interprofessionnel
- Anticiper, gérer et prévenir les conflits dans les interactions interprofessionnelles

Semestre 3

- Explorer la contribution des outils numériques sur les pratiques collaboratives et la coordination des soins
- Conduire une démarche d'amélioration de la qualité en mobilisant les principes de collaboration interprofessionnelle
- Analyser et comparer les différentes pratiques de collaboration interprofessionnelle observées en milieu clinique
- Promouvoir une culture interprofessionnelle durable, axée sur les résultats pour les patient.e.s et les équipes

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Contenus

- Modèles et concepts de collaboration interprofessionnelle.
- Communication interprofessionnelle efficace.
- Planification et coordination des tâches interprofessionnelles.
- Impact de la collaboration interprofessionnelle sur la qualité et la sécurité des soins.
- Dynamique du travail, rôles et responsabilités dans les équipes de soins.
- Leadership, prise de décisions collaboratives et gestion du changement.
- Enjeux de pouvoir, conflits de valeurs et gestion des conflits dans les équipes de soins.
- Utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la collaboration interprofessionnelle.
- Analyse de pratiques professionnelles, pratique réflexive et autoévaluation.

### Formes d'enseignement

- Cours théoriques ex cathedra et présentations théoriques à visualiser à distance.
- Enseignement de type séminaire.
- Exercices théoriques et pratiques.
- Simulations.
- Discussions de cas.
- Activité de *shadowing* d'un-e autre professionnel-le de santé sur un terrain de pratique soignante, conduisant à la production d'un compte rendu réflexif.
- Portfolio.
- Textes de référence à lire.
- Travail personnel encadré : matériel pédagogique mis à disposition sur Moodle.

### Exigences de fréquentation

La présence aux séminaires et aux simulations est obligatoire. En cas d'absence un complément sera demandé, en principe sous la forme de la participation à un autre séminaire ou à une autre simulation.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module repose sur l'évaluation d'un dossier écrit autoréflexif individuel sur l'interprofessionnalité.

Les activités formatives suivantes contribueront à nourrir la réflexion et les contenus du dossier :

- Des simulations et mises en situation formatives en groupe mobilisant la collaboration interprofessionnelle.
- Des travaux individuels d'analyse de la pratique d'un-e autre professionnel-le (*shadowing*).
- Une présentation orale en groupe d'une synthèse, exploitant les *shadowings* réalisés au préalable.

La note au module est arrondie au demi-point.

Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

Les modalités de validation du module sont précisées au début du module. La date de restitution du travail soumis à évaluation est précisée au cours du semestre d'automne (2<sup>e</sup> semestre du déroulement du module).

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible, en cas de note au module, arrondie au demi-point, égale à 3.5.  
 Pas de remédiation  
 Autre (précisez) : ...

La remédiation consiste en la rédaction d'un complément sur les lacunes identifiées. Les modalités et délais sont transmis après la communication de la décision de remédiation.

Lorsque les résultats de la remédiation sont suffisants, la note de 4 est attribuée au module et les crédits sont alloués. En cas d'échec à la remédiation, la note du module reste celle obtenue avant remédiation, les crédits ne sont pas alloués et le module doit être répété.

### Répétition

En cas de note au module, arrondie au demi-point, inférieure à 3.5, le module est en répétition. La forme, les modalités et délais de la répétition sont transmis après la communication de la décision de répétition.

Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

## 8. Remarques

Le module Collaboration interprofessionnelle avancée est partagé avec le Master ès sciences en sciences infirmières UNIL - HES-SO (MScSI). Il est porté conjointement par les deux institutions.

Dans le but de garantir que tous les étudiant-es disposent d'un socle commun de connaissances sur le modèle TeamSTEPPS, une évaluation formative sera proposée en préalable au module. En fonction des résultats, une mise à niveau par un auto-apprentissage sera réalisée, avec des ressources spécifiques fournies aux étudiant-es.

La possibilité et les modalités d'utilisation de l'Intelligence Artificielle générative dans le cadre du module seront précisées lors de l'introduction du module. Si une utilisation est autorisée dans les travaux à rendre, elle doit être déclarée par l'étudiant-e (référence : moodle HES-SO numérique – [IIA dans l'enseignement à la HES-SO](#) – Etudier avec l'IA). Toute utilisation d'une IA générative dans des activités pour lesquelles elle a été interdite sera sanctionnée et assimilée à une fraude.

## 9. Bibliographie principale

- Académie Suisse des Sciences Médicales. *Charte 2.0 La collaboration interprofessionnelle dans le système de santé*. 2020.
- Careau E, Brière N, Houle N, Dumont S, Mazide J, Paré, L, Desaulniers, M, Museux A-C. *Continuum des pratiques de collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux - Guide explicatif*. Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI). 2018[2014].
- Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé (CPIIS). *Référentiel national de compétences en matière d'interprofessionnalisme*. 2010.
- Curado C, Santos R. Transformational leadership and work performance in health care: the mediating role of job satisfaction. *Leadersh Health Serv* (Bradf Engl). 2021;ahead-of-print(ahead-of-print). doi:10.1108/LHS-06-2021-0051
- D'Amour D, Ferrada-Videla M, San Martin Rodriguez L, Beaulieu MD. The conceptual basis for interprofessional collaboration: core concepts and theoretical frameworks. *J Interprof Care*. 2005;19 Suppl 1:116-131. doi:10.1080/13561820500082529
- Didier A, Dzemaili S, Perrenoud B, et al. Patients' perspectives on interprofessional collaboration between health care professionals during hospitalization: a qualitative systematic review. *JBI Evid Synth*. 2020;18(6):1208-1270. doi:10.11124/JBISRIR-D-19-00121
- Gerber M. Rüefli C. *Définition du terme « interprofessionnalité » dans le domaine de la santé en Suisse*. Berne : Office fédéral de la santé publique. 2021.
- Johns C. *Becoming a Reflective Practitioner*. John Wiley & Sons; 2022.
- Kusnoor AV, Stelljes LA. Interprofessional learning through shadowing: Insights and lessons learned. *Med Teach*. 2016;38(12):1278-1284. doi:10.1080/0142159X.2016.1230186
- Lega F, Prenestini A, Rosso M. Leadership research in healthcare: A realist review. *Health Serv Manage Res*. 2017;30(2):94-104. doi:10.1177/0951484817708915
- Manser T. Teamwork and patient safety in dynamic domains of healthcare: a review of the literature. *Acta Anaesthesiol Scand*. 2009;53(2):143-151. doi:10.1111/j.1399-6576.2008.01717.x
- Morgan S, Pullon S, McKinlay E. Observation of interprofessional collaborative practice in primary care teams: An integrative literature review. *Int J Nurs Stud*. 2015;52(7):1217-1230. doi:10.1016/j.ijnurstu.2015.03.008
- Robertson ST, Rosbergen ICM, Burton-Jones A, Grimley RS, Brauer SG. The Effect of the Electronic Health Record on Interprofessional Practice: A Systematic Review. *Appl Clin Inform*. 2022;13(3):541-559. doi:10.1055/s-0042-1748855
- Staines A, Baralon C, Farin A. TeamSTEPPS : des outils de travail en équipe pour la sécurité des patients. *Risques & Qualité en milieu de soins*. 2016; 3: 159-164.
- TeamSTEPPS 3.0 Curriculum Materials. Content last reviewed July 2023. Agency for Healthcare Research and Quality, Rockville, MD. <https://www.ahrq.gov/teamstepps-program/curriculum/index.html>
- Verdon M, Bochaton N, Roulin MJ, Groz A. Analyse de la pratique professionnelle dans la pratique des infirmières cliniciennes spécialisées d'un hôpital universitaire suisse : une analyse de contenu. *Rev. Francoph. Int. de Rech. Infirm*. 2021;7(3):100244. doi:10.1016/j.refiri.2021.100244

## 10. Enseignant-es

**Enseignant-es** : S. Boloré (HEdS-Genève), K. Blondon (UNIGE), **intervenant-es issu-es des différentes professions** : E. Ambrosetti (HEdS-Genève), M. Elmaleh (HEdS-Genève), J. Rapin (CHUV), F. Vuilleumier (HEdS-Genève), intervenant-es CARA.

**Nom du responsable de module** : S. Boloré (HEdS-Genève)

**Nom de la co-responsable du module** : K. Blondon (UNIGE)

**Descriptif validé** le 10.02.2025 **par** Ludivine Soguel Alexander (MScSa) **et approuvé par** Sara Colomer (MScSI).